

«Quelle image?»

GLAND Publié dans notre édition du 18 octobre dernier, ce courrier de lecteur s'était malencontreusement vu adjoindre un paragraphe provenant d'un autre texte. Le voici tel qu'il aurait dû apparaître.

Lors de la dernière séance du Conseil communal de Gland, la Municipalité a présenté un préavis demandant près de 400 000 francs afin de redorer l'image de la ville de Gland.

Côté transparence, ce dont la Municipalité se vante à chaque occasion, elle ne va pas transmettre les détails de ce projet à la commission chargée d'étu-

dier ce préavis.

Pour le reste, le premier effet de cette nouvelle a été diffusé sur RTS1, le dimanche 13 octobre, dans «Mise au point». Toute la Romandie peut maintenant se moquer de nous. Comme réussite, on ne pouvait faire mieux. J'espère que le mois prochain, le Conseil communal refusera cette immense dépense et fera comprendre que nos impôts doivent servir des projets plus concrets et plus utiles.

ANDRÉ WÜRGLER,
GLAND

«Les extensions routières et les dogmes»

VOTATION Il est de notoriété publique qu'emprunter l'A1 risque de vous emmener dans un embouteillage dès le matin et jusque tard dans la soirée, et plus particulièrement direction Genève.

Toutefois le dogme est là. L'élargissement à trois voies emmènera plus de trafic (lequel?), ceci au détriment de transports publics qu'il faut encore développer. Ainsi est la religion des opposants.

Sur la base actuelle du parc automobile, nous sommes arrivés à un stade où la courbe ne progresse que peu et ne saurait être extrapolée pour l'avenir. En revanche, le moindre accident, et ils sont fréquents, immobilise les pendulaires durant des heures et surcharge les villages proches, voire la ville de Nyon, au point de leur rendre la vie impossible.

Pour ce qui est du trafic ferroviaire, les projections sont claires: une troisième voie en

continu entre Lausanne et Genève n'est que pour un avenir très lointain, ce qu'occupent volontiers les adversaires du trafic motorisé, et le réseau est à la limite de l'implosion.

Il est malheureusement des partis politiques et associations déconnectés de la réalité de tous les jours du citoyen, qui sont incapables d'aborder un dialogue sur le sujet avec leur populisme de bas niveau. De plus, refuser ce projet ne verra pas cet argent dédié à cette tâche aller vers le rail mais à d'autres endroits de notre pays. Les solutions pragmatiques aux buts atteignables dans un avenir raisonnable et pour un projet de cette envergure, dix ans, sont maîtrisables et doivent l'emporter sur les visions d'un monde idéalisé qui n'existe pas. Pensez-y avant de déposer un bulletin dans l'urne lors de la prochaine votation.

FREDDY MARIAUX,
NYON

«Gland et les dérives»

CRIMINALITÉ Craintes exagérées? Non! Changement de société, Certainement! Nous subissons les conséquences des choix de la municipalité actuelle et des précédentes, c'est-à-dire avoir une vraie ville au lieu de la cité-dortoir tant décriée qu'était Gland.

Mais qu'est-ce qu'une cité-dortoir? Une ville avec des citoyens qui vont travailler, rentrent le soir, soupent en famille et vont au lit, c'est le cas de 99 % des villes à travers le monde. Seulement voilà, dans une vraie ville, s'il y a des avantages, il y a aussi des soucis de sécurité. Que nous soyons dans la norme des villes comme Nyon et Morges n'a rien de rassurant. On serait même tenté de dire: «Et alors?» D'ailleurs, de quelle norme parle-t-on? Celle d'accepter le vandalisme, le vol et les déprédations?

Quant à l'argument selon lequel un poste de police ouvert 24h/24 ne changerait pas grand-chose avec les appels à la gendarmerie, l'égalité de performance reste encore à démontrer. Ce «pas

grand-chose» ferait sans doute une différence.

Il ne faut pas croire non plus que les travailleurs sociaux de proximité vont être efficaces face à des individus qui se moquent éperdument de ce type d'assistance.

La situation n'est pas nouvelle, faudra-t-il attendre encore quelques mois pour qu'elle devienne ingérable, comme à Yverdon, qui vient de demander de l'aide au Canton? Il est tout de même surprenant qu'avec des exemples bien connus et des situations critiques, y compris dans la capitale vaudoise, que le municipal de la sécurité dise: «On a commencé à travailler sur le sujet...» Une action préventive aurait été préférable!

La Municipalité prévoit également une campagne de communication à 400'000 francs pour valoriser Gland comme «La ville des idées», c'est le moment d'ajouter à ville attractive entre tradition et innovation, sécurité 100 %, taux de tolérance 0.

MICHEL GROSBOIS,
GLAND

«Une troisième voie autoroutière? ChatGPT dit non»

VOTATION Par jeu, j'ai posé la question suivante à ChatGPT: «Rédiger un courrier de lecteur qui prend position POUR ou CONTRE un investissement dans une 3e voie autoroutière entre Nyon et Genève». Voici sa réponse, basée sur les connaissances trouvées sur Internet:

«L'élargissement des autoroutes n'est pas une solution durable à la congestion. En ajoutant des voies, on observe un "trafic induit": l'augmentation de capacité attire plus de

véhicules, recréant les embouteillages, comme le montre le Katy Freeway à Houston, où la congestion est revenue malgré 26 voies. Une troisième voie entre Nyon et Genève ne réglerait donc pas le problème de manière durable. Elle encouragerait l'usage de la voiture, augmentant les émissions de CO2 et les polluants, nuisibles à la santé dans une région densément peuplée comme Genève. À l'heure des défis climatiques, investir dans des infrastruc-

tures favorisant la motorisation est une priorité mal orientée. Il serait plus judicieux de financer les transports publics. La fréquence accrue des trains, des bus ou des infrastructures cyclables entre Nyon et Genève offrirait des alternatives crédibles à la voiture. Des villes comme Zurich et Copenhague montrent qu'un réseau de transports performant peut réduire efficacement le trafic automobile.

De plus, l'élargissement de l'autoroute pourrait accentuer

l'étalement urbain en facilitant l'accès aux zones éloignées et en augmentant la dépendance à la voiture. Or il faut promouvoir la densification urbaine et les modes de vie moins motorisés.

Investir dans les transports publics et la mobilité douce permettrait de réduire les embouteillages de manière plus durable tout en respectant les engagements climatiques et en améliorant la qualité de vie.»

DAVID VOGEL,
DÉPUTÉ VERT LIBÉRAL, TRÉLEX

ZURICH

Les performances de Marina Abramovic passées en revue

Le Kunsthau de Zurich présente une rétrospective de la pionnière de la performance Marina Abramovic. L'artiste serbe y retrace son parcours et invite le public à vivre l'expérience de la perception de soi à travers l'interaction artistique, face à la nudité aussi.

Sur des photos, des vidéos, des sculptures et des dessins, le public du Kunsthau peut apprécier jusqu'au 16 février l'évolution des œuvres de l'artiste aujourd'hui âgée de 78 ans. Marina Abramovic est connue pour ses performances de longue durée, dans lesquelles elle



L'artiste serbe est connue pour ses performances de longue durée. KEYSTONE/TIL BUEGRY

sonde nos limites physiques et mentales. Dans ses performances plus récentes, elle propose davantage aux visiteurs de tenter une «transformation mentale». L'artiste y voit un acte de «guérison» et de «développement personnel», indique le Kunsthau jeudi.

Par égard pour les visiteurs, le musée précise que les performances de Marina Abramovic comprennent des représentations de la nudité et des œuvres d'art sur les thèmes de la mort et de la douleur physique qui peuvent être perçues comme perturbantes. **ATS**

C'ÉTAIT HIER

Le dernier Genevois coupé en deux

NICOLAS QUINCHE
HISTORIEN

«Taille de 5 pieds 3 pouces, corpulence moyenne, cheveux et sourcils noirs, front découvert, yeux noirs, nez moyen, bouche petite, dents complètes, menton rond, barbe naissante, teint coloré, visage long.» Tel est le signalement dressé par la justice genevoise en 1862 d'un jeune commis de 21 ans, Maurice Elcy, jugé coupable au terme de son procès d'avoir commis dans la soirée du 20 octobre 1861 dans la promenade des Bastions un homicide sur la personne de Jean-Jacques Favre Chantre, qui portait sur lui ce soir fatal deux montres en argent et des médaillons en or, qu'il devait vendre à des acheteurs potentiels.

A partir de ce qui pourrait passer pour un simple fait divers criminel, une agression nocturne débouchant sur un homicide, Jean-Noël Cuénod, journaliste et chroniqueur judiciaire, parvient à retracer le fonctionnement pénal de la justice genevoise au début des années 1860, mais aussi les types de criminalité touchant les Genevoises et les Genevois, notamment les agressions nocturnes par des bandes de jeunes hommes détrossant des badauds ou cherchant à persécuter des homosexuels, tout en abordant les débats au Grand Conseil sur l'abolition de la peine de mort.

Au cours de son procès, le prévenu Elcy risquait la peine de mort si la préméditation pouvait être établie ou si, en plus de l'homicide, il avait commis un autre crime. Dans cette affaire, Elcy serait revenu sur les lieux où il avait laissé sa victime gisant à terre pour lui dérober ses montres. Et il y avait bien un témoin oculaire au moment des faits qui affir-



Mort et vie de Maurice Elcy

Slatkine

mait, dans la langue des signes et par le truchement d'un interprète, car elle était muette, qu'il était revenu dérober ces montres. Toutefois, sur ce point, le doute aurait dû profiter à l'accusé, car si on retrouva bien chez lui l'arme du crime, une canne-épée, jamais les montres volées ne furent retrouvées. Malgré cela, il fut bel et bien condamné à la décapitation et entra dans l'Histoire comme la dernière victime de la guillotine à Genève. A Genève, où Calvin imposa la ponctualité et implanta durablement dans les mœurs ce

concept, il n'est pas étonnant que le vol de montres soit si durement répréhensible aux yeux de la justice!

Exploitant des archives journalistiques, judiciaires, politiques et des mémoires de pasteurs, Cuénod nous invite, dans «Le dernier amant de la Veuve: mort et vie de Maurice Elcy», paru aux Editions Slatkine, à un voyage passionnant et limpide à travers les étapes du processus judiciaire, en veillant à évoquer le destin de chaque protagoniste, qu'il s'agisse du prévenu, de son avocat et de leur système de défense, des jurés, du procureur général, des témoins du drame, des députés, et même des juges de la Cour de cassation, appelés à statuer sur la demande de grâce d'Elcy.

L'exécution de Maurice Elcy aura donné une nouvelle impulsion au débat pour l'abolition de la peine de mort en 1862. Parmi ces abolitionnistes, le pasteur genevois Augustin Bost eut l'idée de contacter un allié de poids, un «influenceur» digne de ce nom: Victor Hugo. Celui-ci se fendit d'une longue lettre que les abolitionnistes diffusèrent à plusieurs milliers d'exemplaires dans la population pour obtenir la disparition définitive de cette guillotine sanglante: «Qu'il ne soit pas dit qu'en remerciement et en échange, sur cet admirable coin de terre où Dieu montre à l'homme la splendeur sacrée des Alpes, l'Arve et le Rhône, le Léman bleu, le Mont-Blanc dans une auréole de soleil, l'homme montre à Dieu à la guillotine!» Toutefois, ce n'est qu'en 1871 que le Grand Conseil genevois abolit définitivement la peine de mort, la remplaçant par les travaux forcés à perpétuité.

